

Recommandations - Rédaction du mémoire

1. Recherche documentaire

Parcours d'accompagnement documentaire pour les étudiants en master <https://bu.univ-lyon3.fr/formation-documentaire-master>

Ressources par discipline, <https://bu.univ-lyon3.fr/bibliotheque-numerique-1>

Guide des ressources numériques en Economie et Gestion

<https://bu.univ-lyon3.fr/formation-documentaire-des-etudiants-de-master>

2. Gérer vos références bibliographiques – Zotero

Des ateliers Zotero sont proposés aux étudiants fin novembre et en février, <https://bu.univ-lyon3.fr/ateliers>

Tutoriels Zotero, <https://bu.univ-lyon3.fr/zotero-outil-de-gestion-bibliographique-libre-et-gratuit-3>

3. Citer vos sources

- a. Vous devez citer tous les documents (livres, chapitre de livre, articles, thèses, mémoires, rapports, sites internet, conférence, ...) utilisés pour écrire votre mémoire :
- Intégrer en bas de page sous forme de notes les références bibliographiques ou bien dans le corps du texte avec la mention de l'auteur ou des auteurs et l'année de publication de l'œuvre citée
- Lister à la fin de votre mémoire l'ensemble des références bibliographiques

Guide bibliographique :

<https://bu.univ-lorraine.fr/guides-bibliographiques>

- b. Toute **image ou photographie** ajoutée à votre mémoire et dont vous n'êtes pas l'auteur doit être libre de droit ou à utiliser avec une autorisation de l'auteur. La source de chacune des images doit être mentionnée sous l'image et dans la liste bibliographique.
- Citer les images, <https://www.univ-lyon3.fr/citer-correctement-les-images-utilisees>
- Droit à l'image des personnes et des biens, <https://www.univ-lyon3.fr/le-droit-a-limage-des-personnes-et-des-biens>

- Demander l'autorisation de réutilisation d'une image, <https://www.univ-lyon3.fr/demander-une-autorisation-de-reutilisation-dune-image>
- Collections patrimoniales lyonnaises – utilisation des images, <https://www.univ-lyon3.fr/focus-sur-les-collections-patrimoniales-lyonnaises>

4. Mettre en forme votre travail universitaire

a. Tutoriels de mise en forme d'un travail universitaire

- [Créer une table des matières](#)
- [Styler les titres](#)
- [Numéroter les pages](#)
- [Numéroter les titres](#)
- [Créer un index](#)
- [Créer une table des illustrations](#)

b. Résumé et mots-clés

Pour bien référencer votre mémoire, il est indispensable de faire un résumé de quelques lignes et d'indiquer des mots-clés à la fin de votre mémoire.

c. Accessibilité numérique

L'accessibilité numérique a pour but de lever les obstacles susceptibles d'empêcher une personne, quels que soient son environnement et ses aptitudes, de naviguer, consulter et interagir avec des contenus numériques, en toute autonomie. Il peut s'agir d'obstacles liés à une mise en page, un format ou une incompatibilité de logiciels entre une synthèse vocale et un document écrit, par exemple.

Pour sensibiliser les étudiants et les enseignants-chercheurs à l'accessibilité des contenus numériques, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche met à votre disposition [le guide Soyons accessibles](#).

5. Droit d'auteur

Au cours de votre travail, vous serez amenés à citer des documents utilisés dans le cadre de vos recherches, de reproduire des œuvres protégées, à mener des entretiens ou des enquêtes, à intégrer des images ou photographies, ... vous devez respecter les droits des auteurs et des personnes interrogées lors de vos enquêtes.

a. Citation des extraits :

- Courtes citations, elles sont autorisées par la loi à condition d'indiquer la source c'est à dire la référence bibliographique
- Extraits importants, vous devez obtenir l'autorisation de l'auteur.

b. Images et photographies

Pour les images sur internet, il faudra consulter les mentions légales du site :

- Si les images sont protégées (tous droits réservés par exemple), il sera alors indispensable de demander l'autorisation pour réutiliser l'image, <https://www.univ-lyon3.fr/demander-une-autorisation-de-reutilisation-d'une-image>
- Si l'image est libre de droit c'est-à-dire elle est soit dans le domaine public ou elle sous licence creative commons, vous pourrez l'utiliser dans votre mémoire librement à condition de citer la source.

c. Œuvres dans le domaine public

Les œuvres tombées dans le domaine public sont des œuvres dont l'auteur est décédé depuis plus de 70 ans.

d. Entretien – Questionnaire – consentement – données personnelles

En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD) en vigueur dans l'Union européenne depuis 2018, les chercheurs et les étudiants doivent obtenir le consentement des individus dont les données sont exploitées dans le cadre de travaux de recherche. L'Université Jean Moulin Lyon 3 met donc à disposition des formulaires de demande de consentement conforme au RGPD.

- Pour une utilisation consentie d'informations personnelles enregistrées **dans le cadre d'un entretien**, [Formulaire type de demande de consentement – projet de recherche \(Lyon 3\)](#)
- Pour une utilisation consentie d'informations personnelles transmises **dans le cadre d'un questionnaire**, [Formulaire type de demande de consentement – enquête statistiques \(Lyon 3\)](#)

6. Page de titre

La page de garde doit comporter les éléments suivants :

- Titre du mémoire

- Nom de l'université
- Intitulé du master
- Nom, prénom de l'auteur
- Année de publication
- Nom du directeur du mémoire
- Logo de l'université en co-branding (à retrouver [ici](#))

7. Structuration du mémoire

Voir aussi les indications données par les responsables de votre master

- Page de titre
- Remerciements
- Sommaire
- Le cas échéant, Liste des abréviations / liste des illustrations / Liste des tableaux, ...
- Introduction
- Chapitres
- Conclusion
- Bibliographie
- Liste des annexes
- Annexes

8. Plagiat

Le plagiat consiste à s'approprier consciemment ou non, le travail d'un autre auteur.

Comment éviter le plagiat ? <https://www.universite-lyon.fr/medias/fichier/plagiat-depliant-bleu-web-1- 1759150333649-pdf>

- Citer tous les documents utilisés pour écrire votre mémoire dans la liste bibliographique et en note de bas de page.
- Citer tous les documents que vous avez réalisés et que vous réutilisés dans votre mémoire.
- Si vous traduisez un texte, il faudra également citer la source de ce texte.
- Citer toutes les images présentes dans votre mémoire.